Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260203-2026_02_10-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 02 - 10

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

Date de convocation	**: 26/01/2026**	
Nombre de Conseillers	**: 10**	**Pour : 7**
Présents	**: 7**	**Contre : 0**
Votants	**: 7**	**Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI, Anne-laure LE GUILLOU
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2026-02-10– Participation frais de scolarité 2024-2025 – école de Mellionnec

Madame le Maire explique à l'assemblée avoir reçu par courrier en date du 20 novembre 2025 une demande de participation aux frais de scolarité de l'école publique de Mellionnec. Elle informe également le conseil municipal que l'avis des sommes à payer pour participer aux dits frais de fonctionnement, au titre de l'année 2024-2025 a été réceptionné en date du 6 janvier 2026. L'école a accueilli 3 enfants Lescouëtais en cycle 1, et 2 en cycle 2 pour cette année scolaire et demande une participation de la commune d'un montant de 5 010 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité

- **AUTORISENT** Madame la Maire effectuer cette dépense, soit 5 010 € au titre de l'année scolaire 2024-2025

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/02/2026
De la publication le 06/02/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor